



LA SECURITE DES POMPIERS EN DANGER !

Suite à la parution de l'arrêté du 8 avril 2015 relatif aux tenues des sapeurs-pompiers, et sur une simple interprétation de celui-ci, les services départementaux d'incendie et de secours de la région envisagent de lancer le prochain marché public commun au 1^{er} janvier 2017 en supprimant toute ou partie des bandes rétro-réfléchissantes des vêtements portés par les S.P. en intervention.

La sécurité des personnels est incontestablement renforcée en toute occasion par ses bandes. De par leurs positionnements sur les jambes, le torse et les bras, elles permettent d'augmenter la visibilité et d'assurer le repérage des agents pendant leurs missions de secours.

Leur suppression serait une véritable mise en danger pour la vie des hommes et des femmes qui tout au long de l'année, de jour comme de nuit, se portent au secours de leurs concitoyens !

Ces décisions sont-elles prises par un faux souci d'économie, par la méconnaissance des missions des sapeurs-pompiers ou par un lobbying des fournisseurs espérant relancer leurs carnets de commande ?!

Le syndicat autonome 73, soucieux de la sécurité des personnels, n'accepte pas cette suppression en défendant avec vigueur le maintien du marquage actuel et propose même l'ajout des bandes réfléchissantes sur l'ensemble des tenues opérationnelles.

Chacun est acteur de la défense et de la construction de l'intérêt collectif.

SYNDICAT
AUTONOME
SPP-PATS

215 Route de l'Albanais
73100 GRESY SUR AIX

Tel : 06 60 78 40 65
syndicat.autonome73@laposte.net

Affiliée à la FA-FPT

Les Autonomes